



# La Commune



## À nouveau, sur la journée du 12 septembre

### La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 12 – dimanche 27 août 2017

Le 12 septembre, ce sera donc la première journée nationale d'action et de manifestation depuis l'élection de Macron. Nous avons expliqué quelles étaient à notre avis les conditions de son succès et de sa portée. Insistons encore.



Pendant que Mailly-Martinez se concertaient avec le gouvernement sur les futures ordonnances, Macron décidait de porter un premier coup contre les Allocations-logement des étudiants et des familles les plus frappées par le chômage, par la crise et la maladie. Ensuite, il a annoncé la suppression pure et simple de 160 000 emplois aidés. Ces dizaines de milliers de salariés précaires espéraient obtenir un Contrat à Durée Indéterminé ( CDI) à l'issue de ces contrats « d'insertion » mis en place par Hollande. Après « l'insertion », la « désinsertion ». Dans le même temps, le gouvernement a annoncé de nouvelles faveurs fiscales pour les plus riches. Comme dans le film *Le Capital* de Costa Gavras, les gouvernants peuvent se vanter d'être « des robins des bois à l'envers ». Prendre aux pauvres pour donner aux riches. Mais, Mailly nous avait dit : « il faut donner sa chance à Macron » Et, surtout : « pas de préjugé défavorable ».

En moins de 100 jours, Macron et son Premier ministre sont rejetés par les deux-tiers au moins des français, selon les sondages. Mais, Mailly ne sait pas encore s'il sera dans la rue le 12 septembre, tandis qu'un fort vent de fronde souffle contre lui au sein de la confédération Force Ouvrière.

Le 12 peut avoir une portée réelle. A condition que les objectifs de la lutte soient clairs, nets et sans bavure : non, il ne s'agit pas, comme le veut la direction centrale de la CGT, de « proposer » un nouveau Code du travail. De justes droits ne se « proposent » pas, ils se revendiquent. Le Code du travail mérite sans doute d'être amélioré en faveur des salariés. Mais, pour ce faire, il doit être maintenu. Or, la loi El Khomri l'a sérieusement entamé. Insistons encore : la loi El Khomri est la matrice des ordonnances que cherche à imposer le gouvernement. Les « généraux » de la CGT, pour leur part, se déclarent « contre la loi XXL ». Cela veut dire qu'ils cèdent sur la loi XL ( loi El Khomri).

Pourtant, d'ores et déjà, la loi El Khomri est un levier pour permettre la baisse généralisée des salaires, la liberté de licencier, le remplacement des salariés en CDI par des salariés précaires et sans droits, les horaires et rythmes de travail infernaux.

D'autre part, les ordonnances Macron ne se borneront pas à « muscler » la loi El Khomri, elles visent la liquidation de la Sécurité sociale en mettant fin aux cotisations sociales.

Face à cette offensive, les syndicats sont sommés de choisir

- ou bien, le syndicalisme de « partenaires sociaux » et de « médiateurs » du patronat et de l'Etat participant à la mise à mort du « modèle social » au gré de « propositions »

- ou alors, le syndicalisme de revendication et d'action collective, indépendant de l'Etat, du gouvernement et des partis institutionnels ( y compris – France insoumise et son groupe de députés)

Plus on va vers la base des syndicats, plus la volonté de renouer avec le syndicalisme de classe et de masse s'affirme. En témoigne, par exemple (parmi bien d'autres), la pétition du Syndicat des Archives de France CGT, forte de plus de 10 000 signatures à ce jour sur deux exigences imparables : Abrogation totale de la loi El Khomri – A bas les ordonnances.

Si les objectifs sont ceux-là, si la détermination des syndicats CGT FO FSU Solidaires à tous les niveaux est claire, alors, oui, tout est possible.

**Le 27 août 2017**

---

Modifié le dimanche 27 août 2017

---

## **Voir aussi dans la catégorie Lettre de la Commune - Chronique Hebdo**

### LA POUDRIERE

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 117 - Jeudi 12 septembre 2019 Les manifestations en Gile' Jaune ont nettement repris leur cours, ce dernier samedi, malgré cette répression dictée par... >>

---

### « QU'ON N'ACCUSE PAS LA POLICE D'AVOIR TUÉ QUELQU'UN » ! LES MENACES DE CASTANER

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 116 - Mardi 3 septembre 2019 Castaner-Macron menacent celles et ceux qui rapportent les VRAIES NEWS sur les conséquences de la répression qu'ils ont... >>

---

### Lettre ouverte aux syndicalistes de la CGT

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 115 - Mardi 27 août 2019 La CGT connaît une des plus grandes crises de son histoire. Trop souvent selon nous, cette crise est attribuée à la... >>

---

### Comment meurt un sans abri – OÙ VA LA POLICE ?

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 114 - Mardi 21 août 2019 C'est un sans-abri désespéré. Ce se passe à Menton, en pleine saison touristique. Ses veines sont tailladées au niveau... >>

---

### Chronique d'une chute de régime – Août 2019

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 113 - Dimanche 11 août 2019 Quand un régime politique crève, ce n'est pas beau à voir. Les coups pleuvent drus, dans tous les sens du terme. Cette... >>

---

### « UNE AFFAIRE D'ÉTAT »

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 112 - Dimanche 4 août 2019 D'abord, il y a la stupeur, le choc, la tristesse. Le Premier ministre y coupe court, sèchement et lâchement..... >>

---